



Neuville
Saint-Rémy

PROJET PÉDAGOGIQUE



ORGANISATEUR

Mairie de Neuville Saint-Rémy
B.P.7
59 554 Neuville Saint-Rémy

Directrice : Céline DUMONT

NATURE

Accueil de Loisirs ouvert
aux enfants âgés
de 3 à 11 ans

LIEU D'ACCUEIL

189 rue de Lille
59554 Neuville Saint-Rémy

PRINTEMPS
2024

Du lundi 22 avril au
vendredi 3 mai 2024

LES OBJECTIFS

- *Prendre en compte chaque enfant comme un individu à part entière* : nous reconnaissons pour chacun une histoire personnelle, et tentons de répondre aux besoins spécifiques de chacun.
- *Respecter les rythmes individuels des enfants* : chacun a des rythmes de vie spécifiques qui varient selon l'âge : temps de sommeil, de repos et d'activités... Prendre en compte le rythme de chacun, c'est adapter notre fonctionnement à chaque enfant, et non demander aux enfants de s'adapter à une structure ne répondant pas à ses besoins.
- *Permettre à chaque enfant de se construire des repères* : mettre en place des éléments pour permettre à chacun de se construire ses repères dans le temps, dans l'espace et dans les relations interpersonnelles. La construction de repères fiables est le préalable à une acquisition d'une plus grande autonomie.
- *Rendre les enfants et les jeunes acteurs de leurs loisirs* : aider les jeunes à se construire une citoyenneté active. L'apprentissage de la citoyenneté passe par le « faire ensemble », la possibilité de coopérer autour d'un projet où chacun peut trouver sa place.
- *Favoriser l'épanouissement de l'enfant* : en lui permettant de pratiquer des activités socio-éducatives, culturelles et sportives adaptées à son rythme de vie (courbe d'intensité).
- *Favoriser l'acquisition d'une plus grande autonomie* : en lui permettant d'affirmer sa personnalité et son esprit d'initiative. L'autonomie ne se décrète pas, elle se construit petit à petit, à son rythme.
- *Favoriser sa socialisation* : en lui apprenant à se respecter lui et les autres, en lui faisant vivre des situations diverses (rencontre de lieux et d'êtres humains différents).
- *Veiller à sa sécurité morale et physique par la connaissance* :
 - × de la sécurité individuelle, collective et matérielle,
 - × du respect de leurs capacités physiques lors des activités.
- *Favoriser l'hygiène individuelle et collective* : en lui permettant de se laver les mains avant et après les activités, avant et après chaque repas et après chaque passage aux toilettes.
- *Inciter au respect du matériel* : en lui permettant d'entretenir et de gérer le matériel mis à disposition.
- *Reconnaître la culture d'origine de chaque enfant et lui offrir la possibilité de s'ouvrir à d'autres cultures* : c'est permettre à chaque enfant de vivre sa culture comme une richesse, sans l'enfermer pour autant. Au contraire nous voulons lui permettre d'aller à la rencontre de l'autre.
- *Associer les parents, renforcer les liens avec les familles* : nous considérons que les parents sont nos partenaires, que notre travail ne peut s'effectuer qu'avec leur participation active, qu'en reconnaissant le rôle des parents dans l'éducation de leurs enfants, nous renforçons le lien social.
- *Inclusion des enfants porteurs de handicaps (mental et moteur)* : échange avec les parents sur la pathologie de l'enfant, les modalités d'accueil, la prise en charge. Attention particulière apportée à l'enfant durant la journée et prise en compte du rythme de l'enfant lié au handicap.

LES MOYENS HUMAINS

- 24 enfants de 3-5 ans et 50 enfants de 6-11 ans inscrits (prévisionnel).
- Equipe d'animation :
 - × Directrice :
 - ✓ Céline DUMONT - Animateur territorial, diplômée BAFA, AFPS et BPJEPS Loisirs Tous Publics,

* Animateurs :

Semaine 1 :

- 3-4 ans :
 - ✓ Camille FLAMENT, diplômée BAFA,
 - ✓ Victoire SCHAFFNER, diplômée BAFA.
- 5-6 ans :
 - ✓ Agathe HERBIN, diplômée BAFA,
 - ✓ Kanel OWCZARZAK, diplômée BAFA.
- 7-8 ans :
 - ✓ Ivan ANTOSIAK, diplômé BAFA,
 - ✓ Kylian DIAZ, diplômé BAFA.
- 9-11 ans :
 - ✓ Fanny VENDEVILLE, diplômée BAFA,
 - ✓ Virginie RAMOS, Éducateur territorial des activités physiques et sportives (UC11 direction d'ACM), Licence STAPS et AFPS.

Semaine 2 :

- 3-4 ans :
 - ✓ Caroline LIBERAL, diplômée BAFA,
 - ✓ Sandrine MOUTON, diplômée BAFA.
- 5-6 ans :
 - ✓ Agathe HERBIN, diplômée BAFA,
 - ✓ Luna RIGAUT-COLLET, stagiaire BAFA.
- 7-8 ans :
 - ✓ John BRUNIAUX, diplômé BAFA,
 - ✓ Olivier SCHELLAERT, Éducateur territorial des activités physiques et sportives, BPJEPS APT.
- 9-11 ans :
 - ✓ Fanny VENDEVILLE, diplômée BAFA,
 - ✓ Océane POTEAU, diplômée BAFA,

LES MOYENS MATÉRIELS

• *Les infrastructures :*

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">- 1 salle de sports (salle J. Anquetil), le matin- 1 stade- 1 plateau sportif- 2 couloirs d'accueil- 2 salles d'activités destinée aux 3 - 5 ans- 3 salles d'activités destinées aux 6 - 11 ans- 1 cuisine | <ul style="list-style-type: none">- 1 salle de repos pour les enfants qui souhaitent faire la sieste- Toilettes adaptées aux moins de 6 ans- Toilettes pour les 6 - 11 ans- 1 cour- 1 salle de matériel- 1 bureau |
|--|--|

L'aménagement des salles permet un accès autonome aux jeux, aux jouets, aux livres et au matériel d'activité.

Différents coins sont aménagés pour faciliter les activités : coins calmes avec livres, coins jeux de société, tables pour les activités...

- *Matériel d'activités :*

Scotch, colle, papier, crayons de couleurs, crayons feutres, crayons de bois, pinceaux, peinture, agrafeuse, ciseaux, attaches parisiennes, crépon, feutrine, carton, tissu, maquillage, ballons de tailles différentes... et tout ce dont les animateurs ont besoin dans la mesure des moyens financiers.

HORAIRES DE TRAVAIL

- × Du lundi au vendredi, de 8H45 à 12H15 et de 13H45 à 17H15.
- × Possibilité de repas le midi.
- × Accueil échelonné le matin de 7H30 à 8H50.
- × Départ échelonné de 17H 15 à 18H.

Le service de restauration de 12H15 à 13H15 est encadré par 6 animateurs :

- × Semaine 1 : Camille, Agathe, Kanel, Ivan, Kylian et Céline.
- × Semaine 2 : Caroline, Agathe, Luna, Olivier, Fanny, Océane et Céline.

Les accueils et départs échelonnés sont assurés par 1 ou 2 animateur(s) :

- × Semaine 1 : 2 animateurs, volontaires et donc pas de cantine,
- × Semaine 2 : Sandrine MOUTON à 7H30 / 18H + Olivier 8H30 / 17H30.

Horaires permanents :

- × Céline : 8H-18H (+20 H : réunions, préparations, sorties, administratifs, inscriptions, matos...)
- × Sandrine : 7H30-12H15 et 13H30-18H00 (+5 H : réunions, préparations, sorties...)
- × Virginie : 8H45-12H15 et 13H45-17H15 (+5 H : réunions, préparations, sorties...)
- × Olivier : 8H30-17H30 (+10 H : réunions, préparations, sorties...)

RÔLE DE CHACUN AU SEIN DE L'ÉQUIPE

- L'équipe d'animation :

Animer, prévoir, diriger, organiser, mettre en vie, coordonner et analyser les résultats, se préoccuper des différentes étapes qui concernent la réalisation d'un projet commun.

L'équipe d'animation est tenue d'être :

- × Dynamique et motivée,
- × A l'écoute des demandes des enfants,
- × Vigilante à leur bonne sécurité et à leur fatigue,
- × Capable de gérer une activité,

- * Savoir équilibrer temps forts et temps calmes.

L'équipe d'animation prévoit les activités sur un planning pour le mois. Les animateurs prévoient également le matériel nécessaire à la réalisation de l'ensemble de leurs activités.

- La direction :
 - * Exerce un pouvoir démocratique,
 - * Gère le personnel, les locaux, les activités,
 - * Assure la gestion administrative et financière,
 - * Forme, conseille et informe les animateurs,
 - * Coordonne et dirige toute leur équipe.

FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

La journée est structurée afin de permettre aux enfants de se construire des repères.

- Moments clés de la journée :

- ✓ **7 H 30 - 8 H 50** **Accueil échelonné** : Ce moment permet à chaque enfant d'arriver et de s'installer à son rythme, de retrouver ses copains et les animateurs. Il a la possibilité entre diverses activités : lire, jouer, dessiner, discuter, « ne rien faire »...
- ✓ L'animateur est disponible et à l'écoute de chaque enfant afin de permettre un accueil individualisé. Son rôle est de permettre à chacun de se « retrouver » dans le lieu : discussion d'un enfant, jouer avec un autre, lire une histoire, faciliter la rencontre de plusieurs enfants autour d'un jeu de société...
- ✓ Sans oublier d'être disponible auprès des parents pour une information. Le temps d'accueil permet de faire le lien entre le milieu familial et l'accueil de loisirs.

* **8 H 50 - 9 H 15** **Prise en charge des enfants, appel, activités** (débat sur le thème de celles-ci).

* **9 H 15 - 11 H 45** **Activités**

* **11 H 45 - 12 H 15** **Appel repas, passage aux toilettes et lavage des mains**

* **12 H 15 - 13 H 50** **Repas et activités**

* **13 H 50 - 14 H 15** **Prise en charge des enfants, appel, activités** (débat sur le thème de celles-ci)

* **14 H 15 - 16 H 15** **Activités**

* **16 H 15 - 17 H 15** **Goûter** :

- ✓ Temps de pause dans l'après-midi, il réunit enfants et adultes dans un climat convivial.
- ✓ Il permet le lien entre le temps d'activités précédent et la fin de la journée.
- ✓ La réunion enfants/animateurs est un temps d'échanges, de parole et d'écoute, de prise de décision sur la vie du

centre. C'est aussi un moment de régulation des conflits entre enfants, entre enfants et animateurs. C'est enfin un moment où peuvent émerger des projets, des idées d'activités... où chacun peut s'exprimer.

- × **17 H 15 - 18 H 00 :** **Départ échelonné et fin de journée :**
C'est le temps d'accompagnement à la séparation avec le groupe. C'est le moment de l'au revoir, de la liaison entre accueil de loisirs et vie familiale. On se quitte pour mieux se retrouver la prochaine fois. Les enfants ont la possibilité de faire des activités autonomes. Les animateurs restent disponibles auprès des enfants et des parents.

Les règles de vie ont pour fonction d'établir un cadre en donnant des repères clairs aux enfants sur leurs droits et devoirs. Elles sont travaillées avec les enfants. Un règlement intérieur est inclus dans le dossier d'inscription que les parents signent. Cela permet de s'y référer facilement en cas de conflit. De plus nous affichons les principales règles de vie dans les salles d'activités. Ces affichages sont adaptés aux âges des enfants (dessins, écrits...).

LES ÉVALUATIONS

- Enrichir le projet dans son déroulement :
Les directrices font le tour des groupes pour voir comment travaillent les animateurs, et réajustent si besoin. Elles vérifient la pertinence de l'action, son efficacité, son utilité et sa cohérence.
- Animateur stagiaire :
Évaluation selon des indicateurs, tel que le comportement des enfants, le dynamisme, les responsabilités, l'esprit d'initiative, la créativité, l'investissement dans le projet...
- Atteinte des objectifs :
Les indicateurs suivants permettent donc de mesurer le degré de réussite des objectifs :
 - × nombre d'enfants participant aux ateliers,
 - × nombre et intensité des conflits,
 - × évolution de la fréquentation,
 - × nombre de filles et garçons par nature d'atelier,
 - × assiduité dans la participation à certaines activités,
 - × implication dans la préparation d'un projet, propositions émanant des enfants,
 - × mode d'appropriation de l'espace par les enfants (déco...)
 - × mode de gestion des conflits,
 - × nombre et qualité des réunions de concertation avec l'équipe d'encadrement,
 - × observations,
 - × temps de discussions,
 - × respect des règles de vie...

Les résultats d'évaluation sont utilisés pour améliorer l'accueil, choisir les actions les plus efficaces ou modifier certaines démarches.

- Évaluation de fin de centre :
Réunion avec toute l'équipe d'animation pour soulever les problèmes rencontrés au cours du séjour et tenter de trouver des solutions.
Nous dressons une liste de points positifs et de points négatifs sur l'accueil et ses acteurs afin d'améliorer les sessions suivantes.
Cette réunion a pour but de dresser un bilan.

LES ACTIVITÉS

L'activité est un puissant facteur pour le développement de l'individu. C'est par l'agir que l'enfant va se construire, apprendre à maîtriser son environnement.

A l'opposé d'une conception occupationnelle ou de consommation, nous mettons en place des activités afin de répondre au mieux aux besoins des enfants.

Nous favorisons une démarche de projet collectif et tentons d'inscrire les activités dans une « chaîne » afin de leur donner du sens (une activité peut en déclencher une nouvelle).

- Les activités sont établies par rapport à l'âge des enfants et dans le strict respect de la courbe d'intensité :
 - ✗ des temps d'activités courts (15 à 20 minutes) et variés pour les enfants de 3 à 5 ans,
 - ✗ des thèmes d'activités établis en concertation avec les enfants de 6 à 11 ans.
- Activités manuelles, culturelles, physiques et sportives, cuisine, danse et chants...
- **Ateliers sportifs avec le Département du Nord :**
 - **Baseball**, le mardi 23 avril de 10H à 11H30 pour 20 enfants de 9 à 11 ans, Stade.
 - **Eveil sportif**, le jeudi 2 mai de 10 H à 11 H pour 20 enfants de 3 à 4 ans, Salle Anquetil.

- **Intervenants et sorties :**



ASTROLAB prêté par le LABO de Cambrai toute la première semaine (Salle Guillaumet),



TAG HUNTER « Monster Party » pour les 3-6 ans et Escape mobile « Le Portail magique » pour les 7-11 ans le mercredi 24 avril,



Cité des Sciences à Paris pour tous le mardi 30 avril.



LES REPAS ET GOÛTERS

Repas par la société SOBRIE de Tourcoing. Les goûters sont fournis par la famille, ne pas hésiter à le rappeler ainsi qu'une gourde.

LES RELATIONS AVEC LES FAMILLES

Notre travail d'équipe s'appuie sur un partenariat avec les familles des enfants accueillis.

Nous rencontrons les parents au moment de l'inscription afin de leur présenter notre projet. Nous développons également des rencontres régulières avec les familles sous différentes formes : réunions d'information, participation à des activités, organisation de moments festifs auxquels les familles sont conviées, distribution de plannings prévisionnels d'activités et d'une « Gazette ».

Enfin nous invitons les parents à déposer leur(s) enfant(s) dans les salles d'activités. Ceci afin d'échanger avec l'animateur sur la journée passée ou à venir. Aussi pour que les parents connaissent l'environnement de loisirs de leurs enfants.

LA MALTRAITANCE

En cas de suspicion de maltraitance d'un enfant, l'animateur est tenu d'en informer immédiatement la direction sans en parler avec d'autres personnes. La direction prendra les mesures appropriées en fonction de la situation.

En aucun cas l'animateur ne pourra exposer ses doutes à d'autres animateurs ou parents ou enfants. La direction adoptera la démarche adaptée à la situation.

TRANSPORTS

Avec Les Autocars du Cambrésis.

ASSURANCES

Société SMACL. Prises en charge par la Mairie.

SÉCURITÉ

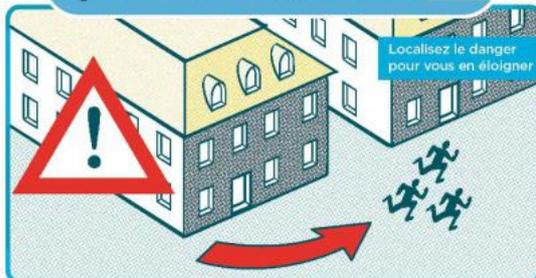
Chaque groupe dispose d'une trousse de secours complète, les animateurs sont tenus d'avoir cette trousse de secours avec eux en permanence quel que soit l'endroit où ils se trouvent.

Chaque animateur est doté d'un gilet de sécurité jaune qu'il est tenu de porter dès qu'il est hors de l'accueil de loisirs et qu'il accompagne un groupe d'enfants.

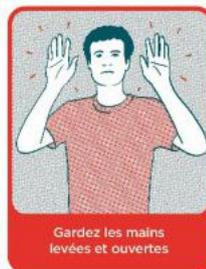
RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE TERRORISTE

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE, CES COMPORTEMENTS PEUVENT VOUS SAUVER

1/ S'ÉCHAPPER si c'est impossible 2/ SE CACHER



3/ ALERTER ET OBÉIR AUX FORCES DE L'ORDRE



VIGILANCE

- Témoin d'une situation ou d'un **comportement suspect**, vous devez contacter les forces de l'ordre (17 ou 112)
 - Quand vous entrez dans un lieu, repérez les **sorties de secours**
- Ne diffusez aucune information sur l'intervention des forces de l'ordre
- Ne diffusez pas de rumeurs ou d'**informations non vérifiées** sur Internet et les réseaux sociaux
 - Sur les réseaux sociaux, **suivez les comptes @Place_Beauvau et @gouvernementfr**



Pour en savoir plus : www.encasdattaque.gouv.fr



Grille d'évaluation de l'animateur BAFA



	Excellent	Bon	À parfaire	Non satisfaisant	Observations
Savoir-être					
Ponctuel					
À l'écoute					
Prend des initiatives					
Donne facilement son point de vue					
Échange avec les parents					
L'équipe					
Communique avec l'équipe					
L'équipe communique avec l'animateur					
Accepte et prend en compte les remarques					
Participe activement aux préparations d'activités					
Activités et projets					
Prend en compte et participe à l'évolution du projet pédagogique					
Conçoit ses propres animations					
Évalue ses animations					
Le groupe et l'enfant					
Connait la répartition des groupes d'enfants de l'accueil de loisirs					
Connait les prénoms de son groupe d'enfants					
À l'écoute du groupe d'enfants					
Le groupe d'enfants est à son écoute					
Gère la vie quotidienne du groupe					
Anime les temps calmes					
Anime les temps de repas					
Gère les conflits entre enfants					
La Sécurité					
Connait les taux d'encadrement en ACM					
Sait effectuer un déplacement piéton avec un groupe d'enfants					
Connait la procédure en cas d'alerte incendie					
Sait agir en cas d'accident ou de blessure d'un enfant (qui contacter, quoi faire)					
Sait quel type d'activités il ne peut pas encadrer					
Porte son gilet jaune lors des déplacements hors de l'accueil de loisirs					
Sait où se trouve la trousse à pharmacie en cas de besoin					
TOTAL :					

